

2 mai 2023



## Le guide vélo que la Seine-Maritime attendait !

Ce mardi 2 mai, Bertrand BELLANGER, Président du Département de la Seine-Maritime et Claire GUEROULT, Présidente de Seine-Maritime Attractivité et Vice-Présidente du Département en charge du Développement des territoires du Tourisme et de l'Attractivité, officialisaient le lancement du guide « Le Tour de la Seine-Maritime à vélo », à Rives-en-Seine. Ce moment a permis de mettre en avant les nombreux atouts de ce nouveau vélo guide, mais aussi le dispositif Ma prime Vélo 76 du Département, lancé le 29 avril dernier, pour la seconde année consécutive.

Co-édité par les éditions Ouest-France et Seine-Maritime Attractivité avec le soutien du Département de la Seine-Maritime, Le Tour de la Seine-Maritime à vélo emprunte quatre itinéraires réputés : **l'Avenue Verte London-Paris**®, **La Vélomaritime**®, **la Véloroute du Lin** et **La Seine à Vélo**®. Une boucle au départ de Rouen qui se compose de 11 étapes et de 2 escapades sur plus de 600 km. Accessible à tous les profils de voyageurs, ce guide de 144 pages est une invitation au **voyage, à la découverte**, le temps d'un week-end ou juste pour quelques heures. Tout au long de son trajet, le cyclotouriste sera aiguillé par des conseils, des informations pratiques (hébergements « Accueil vélo » privilégiés...) ce qui lui permettra de réaliser son tour en toute sécurité et de profiter pleinement de son voyage.

D'une valeur de 14,90 €, le Tour de la Seine-Maritime à vélo est disponible sur internet mais également dans les Offices de tourisme du territoire et les différents points de vente grand public (librairies indépendantes, FNAC, Go Sport etc.). Ce vélo guide s'inscrit dans la politique du Département en faveur des mobilités actives et de la pratique du vélo illustrée par le **Plan Vélo 76** adopté en juin 2022 et le dispositif **Ma prime Vélo 76**, reconduit depuis le 29 avril dernier. Pour cette année 2023, le dispositif voit son enveloppe doubler la fixant désormais à 1M€. Cette aide, à destination des habitants de la Seine-Maritime, soutient financièrement l'achat d'un vélo à assistance électrique dans un magasin du département. Chaque particulier bénéficie d'une prime de 200€. Cette aide est doublée pour les ménages modestes et très modestes et est cumulable avec les autres dispositifs nationaux ou locaux.

En 2022, pour le lancement du dispositif, ce sont 1 666 primes qui ont ainsi pu être attribuées. Plus d'informations : [www.seinemaritime.fr/maprimevelo76](http://www.seinemaritime.fr/maprimevelo76)



Outre le dispositif Ma prime Vélo 76, le Plan vélo 76, rassemblent plusieurs actions en faveur des mobilités actives :

- extension de 300 kilomètres du réseau d'itinéraires cyclables, actuellement de 500 kilomètres, par la création de nouveaux itinéraires, tels que la Vélo Cauchoise qui reliera prochainement Fécamp à Port-Jérôme-sur-Seine ou bien encore la liaison cyclable entre Rouen et Forges-les-Eaux dont le tracé est en cours de validation et dont la mise en service est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2024,
- développement de l'offre cyclotouristique avec une fonctionnalité dédiée à l'itinérance à vélo sur l'application 76 Pocket, permettant aux cyclistes d'être guidés sur les véloroutes tout en s'informant sur le territoire,
- proposition d'une solution de stationnement cyclable sécurisé sur les sites gérés par le Département, à l'image des sites et musées départementaux, des collèges ou encore des bâtiments administratifs,
- coordination des projets d'itinéraires cyclables dans les territoires afin d'assurer la cohérence et la continuité du réseau tout en intégrant le vélo plus fortement dans les projets routiers.

#### **Focus sur la requalification de la RD982 à Rives-en-Seine intégrant une section de La Seine à Vélo**

La Direction des Routes mène des études visant à requalifier la RD982 sur le secteur de Rives-en-Seine entre Saint-Wandrille-Rançon et Caudebec-en-Caux. Ce projet prévoit notamment la réalisation d'une voie verte qui permettra de poursuivre en site propre l'aménagement cyclable réalisé par le Département en 2020 sur l'ancienne voie ferrée. En effet, les usagers de La Seine à Vélo sont aujourd'hui amenés à emprunter la RD982 pour circuler, ce qui offre un confort moins élevé que ce que prévoit le projet du Département. Les différentes phases techniques devraient permettre de débiter les travaux fin 2024 – début 2025.

Contact presse – guide :

**CHRISTELLE FÉRON**

Chargée de Promotion/Relations Presse

06.61.65.35.12

[christelle.feron@sma76.fr](mailto:christelle.feron@sma76.fr)

Contact presse – Ma prime Vélo 76 :

**CAMILLE ROUSEE**

Conseillère presse du Président

06.58.56.52.39

[camille.rousee@seinemaritime.fr](mailto:camille.rousee@seinemaritime.fr)